

LES PAUSADES – ATTENTION ITINÉRAIRE FERMÉ

Départ entre la maison des jeunes et la mairie.

Les ruines d'un moulin, la fraîcheur d'une source, les points de vues sur le château, mais n'hésitez plus !

Infos pratiques

Départ DURBAN-CORBIERES

Durée 02h00

Distance 4,5 km

Dénivelé 141 m

Balisage Jaune PR

Votre itinéraire

Étape 1

Devant la Mairie, prendre la direction de la D40 (route d'Albas) que l'on traverse pour prendre en face le chemin du Moulin de la Cascade. Il longe une jeune plantation d'oliviers sur la droite et sur la gauche, le ravin de la Pinède. Continuer tout droit. Près des premiers rochers calcaires, le chemin devient une sente qui conduit rapidement vers la cascade (à sec l'été) et le moulin d'en Crabié qui se servait de la force motrice de l'eau comme l'attestent les nombreux témoignages présents sur le site : une meule et son socle qui plonge dans le canal d'arrivée d'eau.

Étape 2

Le sentier s'élève au-dessus du moulin où l'on trouve encore le canal de dérivation qui permettait de détourner les eaux de la cascade vers le moulin, permettant ainsi à la meule de broyer grâce au rapport puissance/débit délivré par la chute d'eau). Continuer sur le sentier en montée. On a de belles vues sur Durban et son château. Arrivée sur une piste que l'on emprunte vers la droite en descente.

Étape 3

Au passage à gué, la source et sa fraîcheur bienfaisante valent un petit détour. Continuer la piste. Peu après, un panneau indique un cède tricentenaire. On passe devant cet arbuste vénérable pour continuer l'itinéraire balisé de jaune avec une pastille jaune. Continuer le sentier qui s'élève en direction de la D40.

Étape 4

Remonter la route sur environ 90 mètres et emprunter le chemin à droite en direction des Pausades, Dépasser les bâtiments.

Étape 5

Au croisement, prendre vers la droite, le chemin en descente qui surplombe la route. Entre deux vignes, descendre à droite par un chemin empierré, véritable balcon offrant de beaux points de vues sur Durban et ses environs. Le sentier coupe une piste. Continuer la descente jusqu'à la route en contrebas. Aller à gauche sur quelques mètres.

Étape 6

Prendre à droite. Traverser un lotissement. Recouper la route plus bas. Continuer à descendre entre les maisons (rue de Chamma) vers le village.